

VOIX DU CONGO

Le rôle de l'artisanat minier dans le processus de démobilisation et réinsertion des miliciens de la FRPI dans la chefferie de Walendu Bindi, Ituri



ÉDITORIAL

Le rôle de l'artisanat minier dans le processus de démobilisation et réinsertion des miliciens de la FRPI dans la chefferie de Walendu Bindi, Ituri

Bunia/Anvers, Septembre 2023

Photo de couverture : © RHA

Auteur : Pascal Takaibone (RHA)

Équipe de recherche : Bénézet Muhindo, Gédéon Oudo et Jean-Pierre Mongo

En coopération avec IPIS (Ken Matthysen)

Citation suggérée : RHA. *Le rôle de l'artisanat minier dans le processus de démobilisation et réinsertion des miliciens de la FRPI dans la chefferie de Walendu Bindi, Ituri.* Voix du Congo. Septembre 2023.

Le **Réseau Haki Na Amani** (RHA) est une association à but non lucratif de droit congolais. RHA milite pour l'émergence d'une société pacifiée et réconciliée et pour un développement durable dont les hommes et les femmes sont parties prenantes.

D/2023/4320/15

L'International Peace Information Service (IPIS) est un institut de recherche indépendant fournissant aux acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux des informations et des analyses pour bâtir une paix et un développement durables en Afrique subsaharienne. La recherche s'articule autour de quatre programmes : les ressources naturelles, les entreprises et les droits humains, le commerce d'armes et la sécurité, ainsi que la cartographie des conflits.

IPIS soutient des organisations non gouvernementales dans l'est de la République démocratique du Congo et la diffusion des résultats de leurs recherches dans le cadre du projet « Voix du Congo ». Les opinions et les faits rapportés dans ce rapport ne reflètent en aucun cas la recherche ou le point de vue d'IPIS, mais donnent un aperçu de la manière dont les organisations de la société civile en RDC travaillent et analysent les problèmes et les réalités auxquels elles sont confrontées.



Ce document a été réalisé avec l'aide financière de la Direction générale belge de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD). Le contenu du présent document relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de la Belgique.

TABLE DES MATIERES

ÉDITORIAL	2
RESUME EXECUTIF	4
LISTE DES ABREVIATIONS.....	5
1. INTRODUCTION	6
1.1. Contexte général.....	6
1.2. Question de recherche.....	9
1.3. Zone de l'étude et méthodologie	9
2. HISTORIQUE DE LA FRPI ET LEUR PROCESSUS (DEFAILLANT) DE REDDITION	10
3. LES MINES DU GROUPEMENT BAVIBA POUR LA PRISE EN CHARGE DES MILICIENS DE LA FRPI EN VOIE DE DEMOBILISATION.....	11
4. PRESENCE DES ELEMENTS FRPI DANS LES MINES DE BAVI.....	12
5. LIEN ENTRE L'EXPLOITATION DE L'OR DANS LES SITES DE BAVI ET LE FINANCEMENT DE LA FRPI.....	13
6. L'IMPACT DE L'EXPLOITATION ARTISANALE PAR LES FRPI SUR LA CHEFFERIE DE WALENDU BINDI.....	14
6.1. Sur le plan sécuritaire	14
6.2. Sur le plan socio-économique.....	15
CONCLUSION.....	16
RECOMMANDATIONS.....	17

RESUME EXECUTIF

Située à l'extrême nord-est de la République démocratique du Congo, la province de l'Ituri a connu bientôt deux décennies d'activisme du groupe armé Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI). Plusieurs tentatives de reddition de la FRPI ont échoué en raison de l'absence d'une politique adaptée et de détermination de l'État à mettre fin à l'activité du groupe. En 2020, la dernière tentative de démobilisation en date a conduit au regroupement des miliciens de la FRPI près à adhérer au processus de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion (DDR) dans deux zones dédiées : le site de cantonnement d'Anzita et celui de Kazana.

Cependant, faute de moyens investis et au manque d'avancées du processus de DDR, les deux sites ont rapidement été désertés au profit de d'un réinsertion informelle des miliciens dans la vie active. Certains membres du groupe armé se sont orientés vers la pêche, l'élevage et l'agriculture. Un nombre plus important de miliciens s'est redirigé vers l'exploitation artisanale de l'or dans la région de Bavi. Or, la présence d'éléments issus de groupes armés est formellement interdite dans le secteur minier et contrevient aux efforts de formalisation de l'activité.

Dans un contexte de recherche et de consolidation de la paix dans la région et face à un processus de DRR en veille, les membres de la communauté et de la société civile locale, les leaders communautaires et les autorités locales ont relativisé la présence des éléments de la FRPI dans les sites miniers. Si un calme relatif se maintient dans ce statu quo, la présence de miliciens FRPI non démobilisés dans les mines d'or a des impacts sécuritaires et socio-économiques.

Ainsi, le rapport démontre qu'en l'absence de progrès sur le front de la gouvernance, la province de l'Ituri reste, à l'instar du Nord et du Sud-Kivu, prisonnière du cercle vicieux de la conflictualité et des relations complexes entre groupes armés et mines d'or. Les recommandations soulignent la nécessité d'accélérer le processus de DDR en tenant compte de l'ensemble des enjeux et des précédents accords signés avec le groupe FRPI.

LISTE DES ABBREVIATIONS

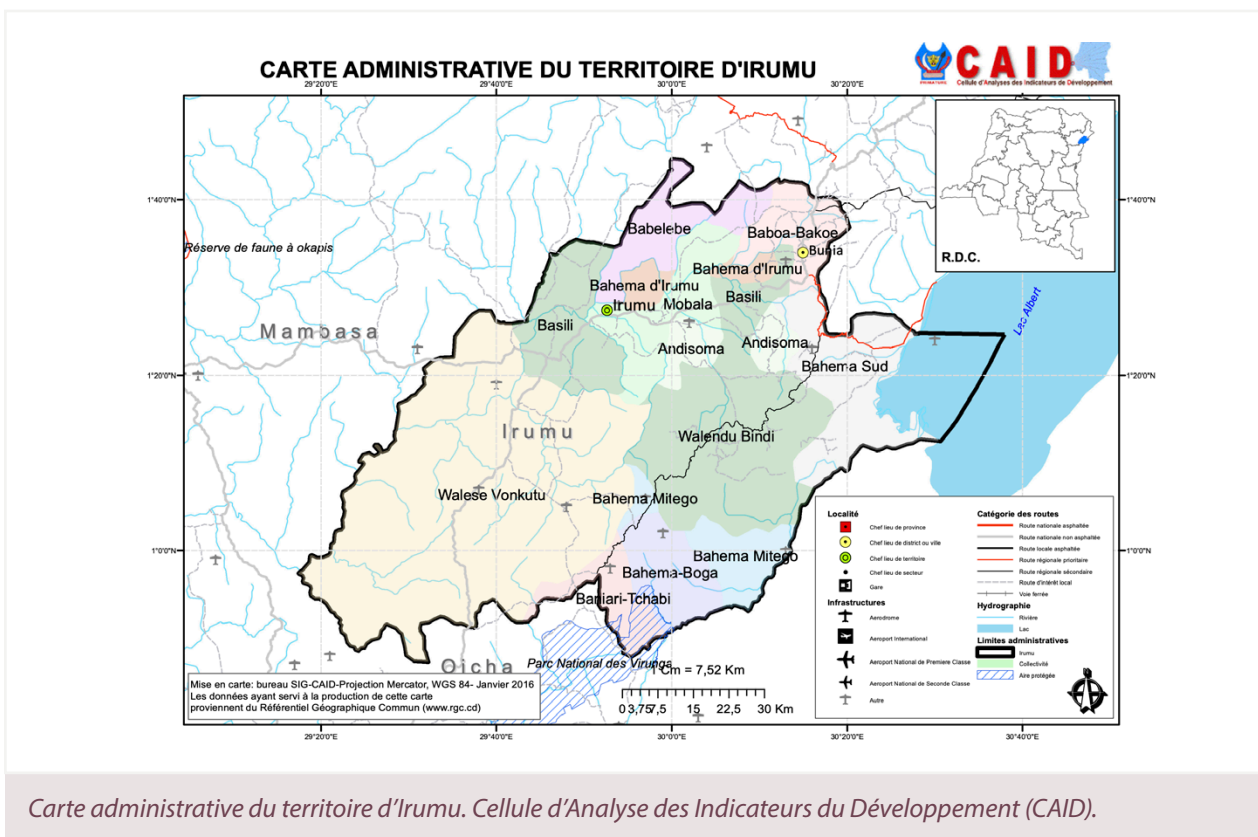
ADF	<i>Allied Democratic Forces</i>
AFM	Administrateur de Foyer Minier
ANR	Agence Nationale de Renseignement
CM	Code Minier
CODECO	Coopérative pour le développement du Congo
DDRR	Démobilisation, Désarmement, Réinsertion, Réintégration
DGRPI	Direction Générale des Recettes de la Province de l'Ituri
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FNI	Front Nationaliste et Intégrationniste
FPIC	Forces Patriotiques Intégrationnistes du Congo
FRPI	Forces de Résistance Patriotique et Intégrationniste
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RD Congo
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
P-DDRCS	Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation
PNC	Police Nationale Congolaise
RDC	République Démocratique du Congo
SAEMAPE	Service d'Appui à l'Exploitation Minière Artisanale et de Petite Échelle.
STAREC	Programme de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des Conflits armés
UPC	Union des Patriotes Congolais

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte général

La zaïrianisation de 1973, nationalisant toutes les compagnies qui étaient la propriété d'étrangers, marqua le début de décennies de déclin économique en raison d'un manque d'investissement et d'une mauvaise gestion économique du pays. Afin de pallier les effets néfastes de la zaïrianisation, le 2 avril 1981, le régime de Mobutu Sese Seko libéralisa le secteur minier, provoquant une croissance massive du secteur de l'exploitation minière artisanale. La mutation progressive d'une puissante industrie formelle et mécanisée vers un marché majoritairement informel, illicite et aux techniques rudimentaires constitue l'héritage de Mobutu.¹ L'informalisation des activités minières continua dans les années 1990 et fût renforcée par deux guerres successives à savoir la guerre de 1996, aussi appelée guerre de libération, et la guerre de 1999-2003, dite « guerre ethnique de l'Ituri ». Ces deux guerres ont également eu un impact important sur le secteur minier, l'entraînant dans une économie de pillage qui a, depuis la deuxième guerre du Congo ou guerre interethnique de l'Ituri (1999-2003), exacerbé l'activisme des groupes armés à l'est du pays et particulièrement dans la province de l'Ituri.

Les cinq territoires de l'Ituri étant chacun riches en minerais, l'exploitation de ces derniers demeure l'objet d'une lutte pour le contrôle de cette activité très lucrative et a donné lieu à la naissance et à l'implication de groupes armés. Dans ce contexte, **les objectifs de ces groupes armés changent régulièrement**, les alliances se font et se défont, des factions se forment, des éléments se rendent et, par conséquent, leurs raisons d'être se complexifient. Ces groupes armés, qu'ils se disent défenseurs des droits de certaines communautés - disposant d'un mandat ou sans avoir les pleins pouvoirs d'agir à leur nom - sont dans une dynamique de compétition pour le contrôle de territoires. Or, le contrôle d'un territoire implique également le contrôle des ressources naturelles qui s'y trouvent.



1 Un avenir en Or en Ituri, quel futur pour l'exploitation aurifère en Ituri, Pax Christi et Réseau Haki Na Amani, 2012, p10.

La chefferie de Walendu Bindi en territoire d'Irumu n'est pas épargnée par cette réalité car elle **abrite des miliciens de la Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI)**. Le mouvement de la FRPI est initié en novembre 2002 et est issu du Front Nationaliste et Intégrationniste (FNI) lui-même né au cours de l'année 2000. Leur mode opératoire était identique à celui que l'on peut observer chez d'autres groupes. Les miliciens de la FRPI s'opposent, non seulement à l'armée régulière mais aussi aux Forces démocratiques alliés (*Allied Democratic Forces, ADF*). Les populations civiles en restent les premières victimes. En juin 2021 par exemple, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) rapportait que, « suite à des affrontements entre FRPI et ADF dans le village de Ngazi, proche de Bukiringi, un véhicule transportant des ménages a été pris en embuscade, tuant cinq personnes et en blessant grièvement quatre autres ».² De nombreuses conséquences affectaient directement le vécu des populations sur le plan socio-économique, culturel, et humanitaire. Un traitement inhumain et dégradant était infligé aux populations civiles et de multiples incursions donnant lieu à des massacres, viols, vols et pillages ont été observées dans la quasi-totalité de la chefferie de Walendu Bindi entraînant, une cohabitation très difficile avec les communautés.

La Force de Résistance Patriotique et Intégrationniste s'est néanmoins engagée dans un processus de reddition. En février 2020, la dernière tentative de négociation en date, coordonnée par le programme de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) a été décisive pour la FRPI en territoire d'Irumu. La FRPI s'est approprié le processus jusqu'au point de signer un accord avec le gouvernement de la RDC et de suivre une phase de pré cantonnement en avril 2020, en se regroupant dans une zone déterminée dans l'accord, le site d'« Anzita ». Ce site fût choisi comme un lieu de transit où les éléments armés de la FRPI se sont regroupés avec les membres de leur famille pour attendre le désarmement effectif. Suite aux aléas politiques nationaux, ce processus s'est interrompu, abandonnant ainsi les miliciens cantonnés dans un entre deux.³ Le 11 mai 2020, la MONUSCO remit au gouvernement le site de transit de Kazana dans la localité de Kagaba visant à servir au désarmement et à la démobilisation des éléments armés de la FRPI.



Site d'Anzita à 4km à l'est de Gety. Photo ©ACIAR

2 <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/r-publique-d-mocratique-du-congo-valuation-rapide-suivi-des-34>

3 Les interruptions du processus de DDR, et les raisons spécifiques de la défaillance de la dernière démarche de reddition des éléments FRPI sont détaillés dans la section « Historique de la FRPI et leur processus (défaillant) de reddition ».



Site de Kazana, chefferie de Walendu Bindi, Territoire d'Irumu. Photo ©MONUSCO/Jean-Tobie Okala.

Le processus de désarmement qui commença effectivement le 31 octobre 2020 ne vit seulement 31 miliciens de la FRPI remettre un total de 10 armes à feu. Suite à un affrontement avec les militaires de la FARDC occasionnant la mort de deux miliciens et d'un capitaine de la force loyaliste, les éléments FRPI quittèrent le site de pré-cantonement ainsi que le site de transit et rentrèrent vivre au sein des communautés. Ainsi, **le processus dans son ensemble s'arrêta en décembre 2020.** Plusieurs effets néfastes en ont découlé, notamment : la résurgence du vol de bétail, les braquages sur certains tronçons de route, notamment ceux de Bukiringi-Boga et Baviba-Nyankunde-Songolo. Dans ce contexte, **des miliciens se sont réorientés vers d'autres activités économiques** comme la pratique de la pêche dans le lac Albert, de l'agriculture au sein de leur communauté ou de l'artisanat minier. En effet, **beaucoup de miliciens FRPI se sont concentrés dans les régions de Songolo, Talolo et Bavi pour pratiquer l'exploitation artisanale de l'or.** Il faut noter que l'ensemble des zones où les éléments du groupe armé FRPI pratiquent l'exploitation artisanale de l'or se situent dans le groupement de Baviba, en chefferie de Walendu Bindi, dans le territoire d'Irumu.

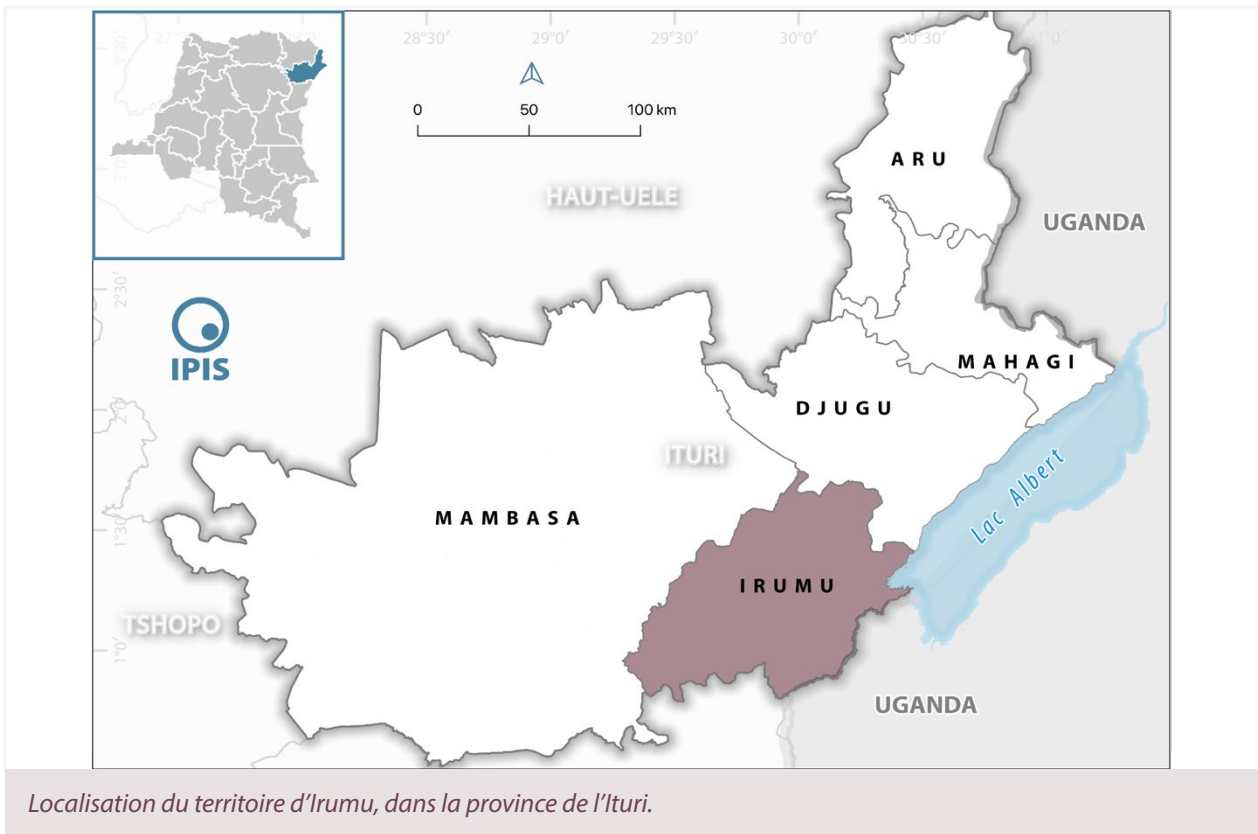
Suite à cette réorientation spontanée des miliciens de la FRPI vers la pêche, l'agriculture et l'exploitation artisanale de l'or, on observe un **calme que l'on peut qualifier de « relatif »**. Il est caractérisé par l'absence d'affrontements avec les FARDC, une sensible diminution des cas de vol de bétail, une diminution des barrières routières sur les dessertes agricoles et d'une réduction des violations des droits humains dans la zone.

La suite de cette introduction présente la méthodologie de notre recherche, ainsi que la zone géographique où nous avons mené notre étude. Ce rapport présente ensuite l'historique du groupe armé FRPI ainsi que le processus de prise en charge d'éléments démobilisés dans les mines du groupement Baviba. L'étude se concentre par la suite sur le lien entre l'exploitation de l'or dans les sites miniers artisanaux de Baviba et le financement de la FRPI. Enfin, le rapport précise l'impact des activités minières des FRPI dans la zone sur le plan sécuritaire et socio-économique. Pour finir, la conclusion donne la place à quelques recommandations.

1.2. Question de recherche

Au vu du contexte décrit, notre étude vise à comprendre d'une part, le lien qui existe entre le calme relatif qui est observé dans la majeure partie de la chefferie de Walendu Bindi (territoire d'Irumu) et l'exploitation artisanale de l'or. L'étude a également pour but d'analyser l'impact socio-économique, politique et sécuritaire de l'implication des FRPI dans le secteur minier au sein de la communauté, ainsi que les risques réels ou potentiels sur cette communauté dans l'hypothèse où les éléments de la FRPI se verraient interdire l'exploitation de l'or.

1.3. Zone de l'étude et méthodologie



La chefferie de Walendu Bindi est l'une de douze entités coutumières composant le territoire d'Irumu. Elle comporte six groupements, à savoir : Baviba, Zadhu, Bahura, Bukiringi, Boloma et Tsiritsi Rutsi. Sa population est essentiellement agricultrice, l'activité se pratiquant dans tous les groupements. La pêche est pratiquée dans le groupement de Zadhu et l'exploitation artisanale de l'or se pratique essentiellement dans le groupement de Baviba. Cette activité occupe un nombre important de personnes d'âges et de statuts différents.

C'est dans le groupement de Baviba que nous avons mené nos recherches, et plus précisément dans le village de Bavi/Olongba en raison d'intenses activités d'exploitation aurifères par les miliciens de la FRPI. Malgré leur implication dans l'exploitation minière, des barrières illégales tenues par les miliciens du groupe sont toujours visibles dans la contrée et leur génèrent une autre source de revenus.

Dans une première phase, nous avons consulté divers rapports sur les conflits dans la zone d'étude, sur l'exploitation de l'or en Ituri et sur le processus de Démobilisation, Désarmement, et Réintégration (DDR). Nous avons également étudié les incidents signalés sur la plateforme « Kufatilia ». ⁴

⁴ RHA est membre du système de signalement et suivi des incidents dans les chaînes d'approvisionnement des minerais à l'est de la RDC. Pour plus d'informations : <https://ipisresearch.be/project/kufatilia-incident-reporting-and-monitoring/>.

Sur le terrain, nous avons réalisé 11 interviews et 5 focus groupes. Ils ont reposé sur des entretiens structurés avec les autorités de l'administration locale et coutumière, ainsi qu'avec trois commandants de la FRPI. De plus, nous avons conduit des entretiens non structurés avec des miliciens en plein travail dans les mines de Baviba et d'Olongba. Finalement, les focus groupes ont été menés avec plusieurs acteurs, notamment des membres de la société civile de Gety et de Baviba, des Administrateurs des Foyers Miniers (AFM) c'est à dire des propriétaires de concessions minières, des leaders communautaires et des membres de structures communautaires « les cellules d'animation communautaire » (CAC) ainsi que des membres d'Initiatives Locales des Paix (ILP) » de Gety et de Baviba.

2. HISTORIQUE DE LA FRPI ET LEUR PROCESSUS (DEFAILLANT) DE REDDITION

La FRPI a été créée en novembre 2002 dans un contexte de guerre inter-ethnique. Cette milice qui prétend protéger les intérêts de la communauté Lendu dans la chefferie de Walendu Bindi, a été formée dans le contexte du conflit de l'Ituri (1999 – 2003). Après le conflit de 1999-2003, les combattants des différentes milices bénéficièrent de mesures de DDR dont les revendications étaient classiques. Elles incluaient notamment une amnistie pour les crimes ordinaires, une intégration dans l'armée et/ou une réinsertion dans la vie civile (via la formation ou le versement d'un pécule). C'est d'ailleurs dans ce cadre que Mr. Thierry Vircoulon a déclaré que « *dans l'est congolais, au fil des années, le DDR est devenu une transaction normale et habituelle entre les milices et le gouvernement et occupe une place centrale dans les négociations de paix* ». ⁵ Contrairement à d'autres mouvements comme le Front des Nationalistes et Intégrationnistes (FNI) créé à la même période pour des raisons similaires mais qui s'est dissous depuis, la FRPI a elle persisté sur le temps long.

Bien que ses deux leaders historiques (Germain Katanga et Bernard Kakado) furent arrêtés en 2007, la FRPI s'est maintenue dans la région de son chef-lieu de Gety. Sa direction passa de Baudouin Adirodu à Justin Banaloki alias « Cobra Matata » en 2012. Lors de la première tentative de reddition en 2013, Cobra Matata accepta d'intégrer la Force Armée de la République Démocratique du Congo (FARDC). Reconnu Général de brigade par le gouvernement national au nom de la paix, Cobra Matata quitta le maquis et s'installa à Bunia, alors chef-lieu du district de l'Ituri. En 2014, Cobra Mata fit défection des rangs des FARDC et tenta de regagner le maquis dans le village connu sous le nom du « Monde Arabe » en chefferie de Walendu Bindi. Il fût intercepté et arrêté par les services de sécurité.

Entre 2014 et 2017, la FRPI quitta le processus de reddition car elle estimait que le gouvernement n'a pas respecté ses engagements en arrêtant son chef Cobra Matata. Pendant cette période, la FRPI fragmentée, fonctionna avec 6 chefs, chacun opérant depuis son groupement d'origine. Par conséquent, les éléments devinrent incontrôlés et reprirent rapidement les hostilités : affrontements avec les FARDC, vols de bétail, braquages et pratique du banditisme de toute sorte. **En novembre 2017, la FRPI accepta de reprendre le dialogue avec le gouvernement dans le cadre du programme STAREC.** Le Colonel Mbadou Adirodu fût alors choisi pour représenter l'ensemble des factions. En tant qu'interlocuteur de la FRPI, il s'auto proclama Général de brigade.

La politique du Président Tshisekedi et sa visite à Bunia pour la fête nationale le 30 juin 2019, relancèrent l'espoir d'un nouveau processus de DDR chez les miliciens avec une opportunité de financements gouvernementaux (prise en charge financière des miliciens pendant leur démobilisation, pécule de réinsertion, salaires pour ceux intégrant l'armée, etc). ⁶ Les négociations initiées en 2019 dans le cadre du projet STAREC donnèrent lieu à la signature le 28 février 2020 d'un accord dit de paix. Ce dernier se conforme aux exigences du nouveau plan de DDR énoncé dans la politique du Président de la République et fût signé par le nouveau leader de la FRPI (Adirodu Mbadu) dans son fief à Gety, en présence de

5 T. VIRCOULON dans « Résurgence du conflit et échec de la politique de consolidation de la paix », Études de l'Ifri, juin 2021 p16

6 Idem.

Gilbert Kankonde Mulamba, vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières.

A l'instar des autres accords de DDR, celui-ci prévoit l'intégration des miliciens de la FRPI dans l'armée, la réinsertion communautaire des éléments ne rejoignant pas l'armée et la transformation de la FRPI en parti politique.⁷ Cependant, un désaccord entre les parties s'est installé sur certains points dont l'amnistie de ses éléments, la reconnaissance de leurs grades, et l'intégration dans l'armée régulière de ses éléments. Malgré ce désaccord, le groupe FRPI suivit la phase de pré-cantonement en se regroupant dans le site d'Anzita, colline située à environ 3km à l'est de Gety Centre.

Environ 1117 éléments de la FRPI se regroupèrent dans le site de cantonnement. Le processus s'est alors confronté à plusieurs difficultés à savoir : la difficile prise en charge par le programme, les exigences de confort des éléments de la FRPI, le retard dans le financement du processus, le retard dans l'analyse du cahier des charges des miliciens et les messages d'alerte des leaders communautaires de Bindi à destinations des éléments de la FRPI sur les menaces d'attaques contre la chefferie de Walendu Bindi à partir des chefferies Bahema Mitego et Bahema Boga où les miliciens de l'ADF et leurs alliés sont actifs.

Tous ces éléments justifient le découragement des éléments de la FRPI qui ont décidé de quitter le site de cantonnement d'Anzita. Ainsi, certains sont partis pratiquer la pêche sur le lac Albert, d'autres se sont dirigés vers l'agriculture, d'autres encore sont restés sur certaines routes de desserte agricole pour y ériger des barrières illégales rançonnant ainsi la population civile. Un nombre important de miliciens s'est également tourné vers l'exploitation artisanale de l'or. Cependant, leur comportement est devenu pacifique puisqu'ils exploitent l'or en attendant de continuer le processus de DDR.

3. LES MINES DU GROUPEMENT BAVIBA POUR LA PRISE EN CHARGE DES MILICIENS DE LA FRPI EN VOIE DE DEMOBILISATION

Dans le sud du territoire d'Irumu, l'exploitation artisanale de l'or a été expérimentée pour la première fois en 1982, par Mr. Iribi Kokoro, alors Commissaire du peuple (équivalent du Député national actuel). La zone de Bavi Moteur, en chefferie de Walendu Bindi a connu la première expérience de l'orpaillage. Les centres de Bavi et de Songolo en chefferie de Walendu Bindi se sont construits autour des activités de l'exploitation aurifère.

Depuis le récent (2021) échec du processus de DDR de la FRPI avec le programme STAREC, plusieurs éléments ont choisi d'entrer dans l'exploitation artisanale de l'or, car beaucoup d'entre eux et surtout les membres originaires du groupement de Baviba ont une expérience de l'orpaillage directe ou par l'intermédiaire de leurs parents. Un commandant de la FRPI, le Colonel Mbife, estime que le nombre de miliciens FRPI actifs dans l'exploitation artisanale de l'or serait proche de 500.⁸

7 Idem.

8 Colonel Mbife, officier supérieur au sein de la FRPI et propriétaire des 4 trous dans la région de Bavi.

Le chef de la chefferie de Walendu Bindi a précisé différentes orientations que les éléments de la FRPI ont pris après leur dispersion du site d'Anzita :

« Je voudrais rendre hommage au Feu Eric Mongo⁹ qui a su conjuguer beaucoup d'efforts par des médiations et dialogues pour que les miliciens de la FRPI puissent intégrer la communauté. Lorsque le programme de la Démobilisation, Désarmement, Réinsertion, et Réintégration (DDRR) a échoué, les miliciens durent quitter les sites de cantonnement pour aller chercher des moyens de subsistance. C'est ainsi qu'une partie est restée jusqu'aujourd'hui dans ce site de Anzita, les uns sont partis au Lac Albert pour faire le métier de pêcheur dans le groupement de Zadhu ; les autres se sont rendu dans le groupement de Baviba pour faire le métier de l'exploitation artisanale de l'or et d'autres encore se sont lancés dans l'agriculture dans les groupements Bukiringi et Boloma. Tout cela pour assurer leur survie. Depuis qu'ils ont quitté le maquis pour intégrer la vie communautaire, les exactions, les vols, les pillages... ont sensiblement diminué. Toutefois, il y a des cas isolés. Mais quand cela surgit, moi, chef de chefferie, je le signale directement à leur Général, qui, à son tour, enquête jusqu'à ce que les fautifs soient arrêtés et répondent de leurs actes. C'est ainsi que dans la prison de Gety, il y a beaucoup de miliciens qui ont commis des vols, pillages et certaines violences ».¹⁰

4. PRESENCE DES ELEMENTS FRPI DANS LES MINES DE BAVI

Il sied de noter que **les miliciens de la FRPI sont dispersés dans la quasi-totalité des sites miniers autour des villages de Bavi, Olongba et Songolo, dans la chefferie de Walendu Bindi.** Cependant, on observe une concentration prononcée dans les sites miniers de :

- « Mains dans la main » de l'AFM Isaac ;
- « Dieu voit Tout » de l'AFM Papy ;
- « Baraka » de l'encadreur Yonama ;
- « Bahura » de l'encadreur Mbodhina ;
- Et « Opili » de l'encadreur Mbadhu.

De plus, ils sont retrouvés sporadiquement dans les sites miniers de la chefferie d'Andisoma (également dans le territoire d'Irumu), notamment sur le site minier de « Kipkelekese » dans le village de Talolo, en groupement Loyi Batine.

La présence des éléments de la FRPI dans les sites miniers des villages Bavi, Olongba et Songolo, semble s'expliquer par des **raisons économiques, liées notamment à la survie des éléments qui ne sont pas pris en charge par le gouvernement dans le cadre d'un processus de DDR en veille.** Cependant, la recherche et l'obtention d'un trou (puits) pour l'exploitation de l'or dans un site minier se fait à titre individuel auprès d'un AFM et non au nom du mouvement.

Beaucoup d'éléments de la FRPI sont originaires du groupement de Baviba. Certains ont des membres de leur famille déjà actifs dans l'orpaillage et ne rencontrent alors pas de difficultés pour trouver des trous ou l'espace nécessaire à l'exploitation. D'autres encore, ont pratiqué l'orpaillage eux même avant de s'enrôler dans la milice.¹¹

9 Eric Mongo, coordinateur de l'ONG ACIAR et ancien secrétaire permanent du réseau Haki Na Amani, fût un activiste de la cohésion sociale et du dialogue démocratique et fût impliqué dans la reddition des groupes armés de l'Ituri.

10 Sa majesté Mongaliema, chef de chefferie de Walendu Bindi, en interview exclusive le 24 octobre 2022 à Gety.

11 Colonel MBIFE op. cit.

Les administrateurs des sites miniers ont déclaré que c'est par pitié et dans un souci de maintien de la paix dans la chefferie de Walendu Bindi qu'ils ont accepté d'accueillir certains miliciens de la FRPI dans leurs chantiers.¹² Néanmoins, ils ont posé certaines **conditions pour des raisons d'ordre dans le chantier** :

1. Interdiction du port d'arme, de tenue militaire ou de tout autre indice militaire dans le chantier ou site minier ;
2. Le strict respect des lois et normes qui régissent les sites miniers.

Pour la conformité, les miliciens payent les droits ci-après :

- La totalité des droits coutumiers aux chefs terriens ;
- La moitié du pourcentage de la redevance allouée aux administrateurs des foyers miniers (AFM) (moitié par rapport aux autres orpailleurs) ;
- La moitié de la taxe pour la chefferie ;
- Les taxes des services des Mines, DGRPI, SAEMAPE dont la collecte sur les sites est à la charge de l'AFM.

Afin de pallier beaucoup de dérapages des éléments de la FRPI (qui doivent garder leur réputation en respect des accords signés avec le gouvernement de la République dans le cadre du programme STAREC), et d'imposer une discipline de fer dans les sites miniers, le conseil de l'État-major de la FRPI, notamment le Général Mbadu a accepté de mettre en œuvre leur principe sacré des 3C : « Corriger, Commander et Contrôler ». Ce principe des 3C est utilisé dans le mouvement de rébellion de la FRPI pour imposer la discipline et l'ordre. Dans le cas des sites miniers, ce principe est utilisé dans le but de travailler en synergie avec d'autres services de sécurité et d'éviter des violations des droits humains.

Pour des raisons de mutualisation des efforts pour la sécurité, les AFM ont décidé d'accorder dans chaque chantier de la chefferie de Walendu Bindi, un trou pour les services spécialisés, notamment les services de renseignement (ANR), les FARDC, la Police Nationale Congolaise (PNC), ainsi que les FRPI. Dans ce puit, nommé « trou de sécurité », les services mentionnés se partagent les dividendes après production. Cette pratique viole l'article 27 al. 1er du Code Minier, qui stipule que : « Ne sont pas éligibles pour solliciter et obtenir les cartes d'exploitant artisanal, de négociant, l'agrément au titre de coopérative minière ou des produits de carrières ainsi que l'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente des substances minérales d'exploitation artisanale :

- a. Les agents et fonctionnaires de l'État, les magistrats, les membres des Forces Armées, les agents de la Police nationale et des Services de Sécurité, les employés des organismes publics habilités à procéder aux opérations minières.
- b. Toutefois, cette incompatibilité ne concerne pas leur prise de participation dans le capital des sociétés minières ; ... ».

Cependant, selon le vice-président de la coopérative Kokope, cette pratique arrange toutes les parties pour le besoin de la stabilité sociale, de la paix et de la cohésion en chefferie de Walendu Bindi.¹³

12 Focus groupe avec les encadreurs des sites miniers de BAVI moteur à BAVI.

13 Yonama, Vice-Président de la Coopérative Kokope dans le focus groupe avec les encadreurs des sites miniers de Bavi Moteur à Bavi.

5. LIEN ENTRE L'EXPLOITATION DE L'OR DANS LES SITES DE BAVI ET LE FINANCEMENT DE LA FRPI

Plusieurs rapports, notamment du groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC ont démontré des liens directs entre l'exploitation aurifère et l'activisme des groupes armés en Ituri.¹⁴ Le contrôle par les groupes armés, et par conséquent l'accessibilité limitée des zones minières par les services étatiques, favorise l'exploitation illégale de l'or en Ituri. Ce phénomène empêche non seulement la province de l'Ituri de bénéficier de l'exploitation aurifère, mais contribue aussi largement à financer les activités de ces groupes armés en complicité avec certaines personnalités politiques, militaires et administratives.¹⁵

En ce qui concerne la FRPI, le porte-parole du mouvement, le colonel Alberto Muno Munobi reconnaît que le groupe a toujours eu des liens avec les mines de Bavi. Bien que le colonel prétende que l'argent issu de l'exploitation de l'or dans la région de Bavi n'a jusque-là pas été utilisé pour l'achat d'effets militaires (par exemple armes, munitions, et tenues), cet argent a tout de même servi à beaucoup d'éléments de la milice pour soutenir les membres de leur famille au sein de la communauté. Selon le colonel Alberto Muno Munobi :

« Nos armes, nous les gagnons au prix du sang. Beaucoup de nos éléments partent sur champ de bataille à mains nues. Nous avons chassé les Ougandais comme cela et nous continuerons à protéger notre communauté au prix du sang. Si nous gagnons de l'argent, nous allons construire notre chefferie. »¹⁶

Il renchérit en disant : « Nous avons utilisé notre force et notre détermination avec nos lance-pierres pour combattre les Ougandais et récupérer leurs armes comme butin de guerre. Aujourd'hui, quand nous répondons à des provocations des frères des Forces Patriotiques Intégrationnistes du Congo (FPIC), nous récupérons beaucoup d'armes en revenant du champ de bataille. Les armes coûtent extrêmement cher, nous ne pouvons pas dilapider le peu que nous gagnons par la sueur de notre front dans l'exploitation de l'or, en l'affectant dans l'achat d'armes ; cet argent reste pour notre survie en attendant le déclenchement du programme DDRCS. »¹⁷

6. L'IMPACT DE L'EXPLOITATION ARTISANALE PAR LES FRPI SUR LA CHEFFERIE DE WALENDU BINDI

6.1. Sur le plan sécuritaire

Pour la société civile de Gety et de Bavi ainsi que pour les responsables de la FRPI, l'or de la région encadre bien les miliciens qui se sont lancés dans cette activité. La majorité de ces miliciens sont originaires du groupement de Baviba, en chefferie de Walendu Bindi. Ils ont des liens avec l'exploitation de l'or depuis leur enfance dans la majorité de cas. Si le calme se maintient dans la région, c'est aussi parce que les éléments de la FRPI respectent le cessez-le-feu convenu avec le gouvernement. En définitive, c'est l'exploitation de l'or qui leur procure leurs moyens de subsistance et leur permet de respecter le cessez-le-feu en attendant la suite du processus.

14 L'Ituri ou la guerre au pluriel, Thierry Vircoulon dans Afrique contemporaine 2005/3 (n° 215), pages 129 à 146.

15 Paradoxe entre l'exploitation minière artisanale et le développement socio-économique des provinces de l'Ituri et du Haut-Uélé, note de Plaidoyer de la coalition des organisations de la société civile du Haut Uélé et l'Ituri pour la gouvernance des ressources naturelles, p9.

16 Colonel Alberto Muno Munobi, porte-parole de la FRPI et MBIFE, Interviews le 25 Octobre 2022 à MUNOBI.

17 Idem.

Il est clair que le gouvernement peine à prendre une décision pour sortir les miliciens de l'exploitation artisanale de l'or dans la région de Bavi et ce pour deux principales raisons : la première réside dans le fait que ces éléments présents dans l'exploitation de l'or se conforment aux normes de l'exploitation artisanale (pas d'armes ni d'indices militaires sur les sites). Deuxièmement, leur sortie de l'exploitation aurifère dans le contexte de manque d'activités économiques alternatives exacerberait les violences dans la région, car l'or est une source de subsistance pour miliciens en cette période où le processus de DDR est à l'arrêt.

Le colonel FRPI chargé de la sécurité dans les mines a décrié très haut que :

*« Dans le cas où l'on nous interdit d'exploiter de l'or sans des mesures d'atténuation claires et adéquates, les risques sont énormes comme par exemple l'acharnement sur la population, la destruction de leurs cultures et de leurs bêtes ... Bref, c'est apporter un lion dans sa ferme pour dévorer ses propres bêtes ».*¹⁸

Il poursuit en démontrant qu'avant, les FRPI étaient nuisibles et agressifs. Maintenant ils semblent collaborer avec la PNC, les FARDC et l'ANR, à en croire le Colonel. Une solution palliative nécessite de les démobiliser afin que les miliciens changent de statut. Le dialogue social et le P-DDRCS restent l'unique issue favorable pouvant les contenir pour le moment.

Les miliciens détiennent le monopole de la sécurité et du maintien de l'ordre dans les sites miniers ainsi que dans toute la chefferie de Walendu Bindi. Cette réalité est confirmée dans l'article "Un groupe rebelle prend le contrôle total de Walendu Bindi en RD Congo" : « Après une trentaine de kilomètres et la franchissement de quatre barrières routières illégales érigées par des militaires congolais sans mandat, un calme précaire signale l'entrée dans la zone contrôlée par les rebelles FRPI... ».¹⁹

Le Vice-Président Président de la société civile de Gety affirme que les autorités militaires justifient cette anomalie par le fait que le pays fait face à des fronts multiples en cette période de crise sécuritaire. Les militaires de la FARDC ont été relevés pour d'autres interventions en territoire de Djugu (province l'Ituri, pour combattre les rebelles de CODECO) et dans le Nord-Kivu (pour faire face à la rébellion du M23).²⁰

Concernant la sécurisation du milieu par les éléments de la FRPI, les avis sont mitigés. Dans une interview exclusive avec le chef de la chefferie de Walendu Bindi, l'autorité coutumière a reconnu les efforts consentis par les éléments de FRPI dans son entité. Le chef de chefferie a précisé que les éléments maintiennent l'ordre et la sécurité dans l'ensemble dans son entité territoriale, là où les FARDC ont abandonné leurs positions. De plus, dans cette entité les éléments de la FRPI sont prêts pour résister à toute menace venant de l'extérieur notamment des ADF et de leurs alliés qui sont actifs vers les régions de Boga et Tchabi.²¹ Il renchérit en disant : « comme la FRPI a signé avec le gouvernement un accord de paix, celle-ci peut d'abord assurer la sécurité de sa chefferie en attendant la suite de processus de DDRCS ».²²

Néanmoins, le Vice-Président de la société civile de Gety affirme que la majorité de la population manifeste un souhait ardent du retour des soldats loyalistes dans la région car il en va de la compétence et des attributions du gouvernement central d'assurer la sécurité de la population et de ses biens. La crainte demeure que les miliciens ne peuvent pas travailler en lieu et place des soldats loyalistes sans leur intégration officielle dans l'armée régulière. En outre, les miliciens de la FRPI restent incontrôlés et commettent de nombreux dérapages (pillage de bêtes, barrières illégales, vol, etc.), et ce malgré le fait qu'ils assurent la sécurité d'une manière générale.²³

18 Colonel MBIFE, chargé de la sécurité, dans une interview le 25 octobre 2022.

19 <https://humanglemedia.com/rebel-group-takes-full-control-of-walendu-bindi-in-dr-congo/>.

20 Gabriel NYAMA vice- président de la Société civile de Gety, Interview du 26 Novembre à Gety.

21 Fidèle MONGALIEMA, chef de chefferie dans une interview le 24 octobre 2022 à Gety.

22 Idem.

23 Gabriel NYAMA op. cit.

6.2. Sur le plan socio-économique

Les autorités de la chefferie sont contentes que l'exploitation de l'or encadre les miliciens car leurs violences entravaient le bon fonctionnement de l'entité territoriale. Cependant, un incivisme fiscal s'est installé dans la région. L'or ne contribue plus assez au budget de la chefferie, car les miliciens ne paient pas les taxes de l'entité. Les encadreurs des sites miniers avaient pourtant conditionné l'accueil des miliciens dans leurs chantiers au paiement des droits et taxes (comme expliqué dans la section « Présence des éléments FRPI dans les mines de Bavi »). Par ailleurs, beaucoup d'AFM font désormais passer des puits comme étant ceux de miliciens pour échapper au paiement des taxes. Ceci induit un énorme manque à gagner pour le groupement Baviba et la chefferie de Walendu Bindi.

Toutefois, l'argent circule dans la région. Selon des représentants de la société civile de Bavi, certains miliciens possèdent également des petites boutiques dans la région et s'adonnent aux échanges commerciaux, principalement à l'achat de l'or. Un groupe des miliciens FRPI affirme avoir la possibilité de se construire des maisons à travers un système de tontines mis en place avec les autres membres de la communauté.

Sur le plan social, depuis que les miliciens sont dans les mines, les exactions qui étaient, jadis, souvent commises au sein de la communauté ont sensiblement diminué. La communauté vit une accalmie grâce à la réduction des tracasseries des miliciens. Dans le cas où des miliciens sont surpris commettant une faute, ils sont punis sérieusement par leurs chefs pour servir de leçon aux autres. Cependant, il existe toujours des brebis galeuses commettant des dérapages en ravageant les champs des membres de la communauté ou en volant du manioc pour le consommer ou le donner à leurs femmes pour le vendre au marché. Dans les activités récréatives néanmoins, les miliciens se livrent aussi à des matchs de football avec des civils.

CONCLUSION

Depuis longtemps, l'exploitation de l'or connaît un échec de formalisation occasionné par l'immixtion dans le secteur de personnes inéligibles notamment les policiers, militaires, agents de renseignement, agents de l'État, et les groupes armés. Le manque de contrôle formel conduit à des impacts néfastes directs en termes de violation de plusieurs droits humains et de dégradation de l'environnement.

La milice de la FRPI a des liens historiques avec les mines qui se trouvent dans la région de Baviba et dans la chefferie voisine d'Andisoma. Tout d'abord, un nombre important d'éléments de la FRPI, surtout ceux originaires du groupement de Baviba ont pratiqué l'orpaillage dans leur jeune âge, avant la rébellion. Même si les mines de la région n'ont pas directement financé la rébellion via l'achat d'armes et de munitions, l'exploitation artisanale de l'or a directement soutenu les membres des familles des miliciens vivant dans la communauté locale. En acceptant le processus de démobilisation dans le programme STAREC, beaucoup des miliciens de la FRPI ont accordé une chance à la paix dans la région et ont renoncé au banditisme et à l'exploitation de l'or. Face à l'échec du processus de démobilisation, les éléments de la FRPI sont retournés dans l'exploitation artisanale aurifère. Leur centre d'intérêt repose sur leur présence dans les mines du groupement Baviba et autour de la volonté de retrouver la stabilité et la paix de la chefferie de Walendu Bindi.

Bien que toujours fragile et imprévisible, les autorités locales, la société civile et la population locale, apprécient tant soit peu l'encadrement que l'orpaillage offre aux miliciens de la RFPI car il contribue largement à la stabilité dans la chefferie, à la paix et à la cohésion avec les communautés voisines. Néanmoins, la présence de miliciens armés ou non dans les sites miniers, nuit aux instruments juridiques tant nationaux, régionaux qu'internationaux de formalisation du secteur.

Le Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) étant un programme gouvernemental très attendu, il se doit d'être à la hauteur des défis liés à la stabilité de la chefferie de Walendu Bindi, et notamment de rétablir l'autorité de l'État et d'organiser les dialogues

structurels nécessaires à la reconstruction de la cohésion intra- et intercommunautaire dans la région. La FRPI dit être prête à remettre les armes, mais demande à être rassurée que le P-DDRCS prenne en compte l'accord que la Force a signé en respectant la reconnaissance des grades militaires pour ceux qui souhaitent intégrer l'armée et en accordant l'amnistie à tous les éléments du groupe. Le colonel Mbife de la FRPI l'énonce comme ceci :

« La FRPI n'a pas refusé ce processus. Nous attendons l'arrivée du P-DDRCS. Nous attendons qu'il nous donne des instructions et des précisions. Alors, nous pourrions nous intégrer à volonté. Nous ne voulons pas sacrifier la population en donnant des armes anticipativement pendant que les ADF-NALU viennent nous attaquer. Il faut que le P-DDRCS nous rassure car dans les sites miniers, les éléments de la FRPI y sont momentanément en attendant le processus de démobilisation. ».²⁴

RECOMMANDATIONS

• Aux partenaires et bailleurs des fonds :

– Rendre disponibles les moyens nécessaires à l'accélération du processus de démobilisation et de réinsertion des *éléments FRPI aujourd'hui en veille*.

• Aux autorités du gouvernement central et provincial :

– *Respecter* le premier accord signé le 28 février 2020 avec la FRPI pour donner une chance au retour d'une stabilité et d'une paix durable à travers le processus de DDR ;

– Accélérer le processus entamé avec la FRPI pour libérer les sites miniers des orpailleurs ayant la qualité de miliciens ;

– Encourager et orienter la réinsertion économique des miliciens de la FRPI dans les activités qu'ils ont spontanément choisi *pendant cette période d'arrêt du processus de DDR*.

• Aux miliciens de FRPI

– *Respecter* les exigences des lois foncières pour accéder aux sites miniers ;

– Se conformer aux règles d'ordre établies pour la gestion des sites miniers comme tout autre orpailleur ;

– Être patients *dans l'attente du processus de DDR*.

24 Colonel Mbife, op. cit.

